

## Police Ouest lausannois (POL) PolOuest



Les éléments rapportés dans le rapport de gestion de la Commune constituent un extrait de l'ensemble du travail réalisé par l'Association « Sécurité dans l'Ouest lausannois » au profit des huit communes du district.

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance du rapport de gestion que l'Association édite, chaque année, conformément à ses statuts. Le rapport de gestion de l'Association est disponible auprès de la Présidente du Conseil communal en 5 exemplaires, auprès des délégués de la Commune au sein du Conseil intercommunal, auprès du Conseiller municipal en charge de la police, auprès du secrétariat de la POL et sur internet à l'adresse [www.polouest.ch](http://www.polouest.ch).

Il est à relever que la Commission de gestion de l'Association est en charge de la vérification de la gestion de l'Association, tâche qui fait également l'objet de comptes rendus publics sur internet, à la même adresse.

### Comité de direction et Conseil intercommunal



Pour la législature 2011-2016, le Comité de direction est présidé par le Municipal de la sécurité publique d'Ecublens, M. Michel Farine. Il est également en charge de représenter la Commune d'Ecublens. En 2015, il a participé à 11 séances du Comité de direction au cours desquelles 64 décisions ont été prises.

Le Conseil intercommunal s'est réuni à 4 reprises en 2015. Les représentants d'Ecublens au Conseil intercommunal sont au nombre de 5, soit MM. Laurent Renaud, Stéphane Masson, Pascal Conti, Alain Blanchoud et Benjamin Bader.

### Répondant communal

Pour Ecublens, le répondant communal est le lieutenant Chappuis. A l'instar des années précédentes, il a participé aux séances hebdomadaires des Chefs de service.

Pendant l'année 2015, l'échange d'informations entre le Municipal et le répondant s'est déroulé régulièrement, à raison d'une séance par semaine. Lors de ces entrevues, diverses problématiques ont été traitées, telles que la vitesse jugée trop élevée par les riverains du chemin du Parc, ce qui a débouché sur la création d'une zone 30 km/h, et des problèmes de stationnement abusif sur le chemin de la Forêt où, grâce à des contrôles intensifs, les abus ont cessé.

Le réaménagement routier aux abords du quartier de la Citadelle a conduit à des problèmes de stationnement abusif. Des cars, en provenance de toute l'Europe, stationnaient à proximité directe d'un établissement public malgré les interdictions dûment posées. Les contacts pris avec le restaurateur par l'Unité territoriale d'Ecublens ont permis de résoudre cette situation.

Le répondant a apporté son soutien en intégrant le groupe décisionnel dans le cadre du projet de réaménagement de la Plaine du Croset. Il a aussi travaillé en collaboration avec les Chefs de service dans le cadre du projet de mise à ban des diverses parcelles privées communales devant permettre, tant à la police qu'à une entreprise privée de sécurité, d'intervenir plus efficacement, notamment aux abords des collèges, pour lutter contre les dommages à la propriété, ainsi que pour les problèmes de *littering* (déchets sauvages).

Il est entendu que les éventuels aspects politiques d'un dossier sont toujours supervisés par le Commandant, le Maj. F. Schaer.

## SECTION TERRITORIALE

### Approche en résolution de problèmes, îlotage et réseautage

L'analyse qui a été faite suite à la réorganisation des postes de police, introduite en 2014, a démontré globalement la cohérence du système mis en place. Afin de gagner en pertinence, les horaires des collaborateurs ont été adaptés pour optimiser la présence policière sur le terrain aux moments-clés. L'examen de la structure a également permis d'établir que des ressources supplémentaires apporteraient indéniablement une plus-value permettant ainsi d'augmenter la visibilité des policiers, notamment les samedis. Cette mesure conduirait aussi à l'intensification des contacts et partenariats avec les réseaux tissés dans le travail d'îlotage et de traiter plus en profondeur les dossiers en approche de résolution de problèmes.

Au travers de la méthode « SARA » (Situation – Analyse – Réponse – Appréciation), justement utilisée dans le cadre des dossiers précités, le personnel de la Section territoriale a notamment contribué à résoudre, parfois avec l'appui de partenaires, des problématiques liées à des litiges entre locataires, nuisances sonores récurrentes et comportements routiers inappropriés et répétés.

Phénomènes en augmentation ces dernières années, notamment chez les adolescents et jeunes adultes, le *littering* et les nuisances sonores ont amené les policiers à trouver des solutions à ces comportements. Ces approches consistent particulièrement en la prise de contact avec les parents dans une approche participative, une collaboration avec les différents travailleurs sociaux de proximité et la mise en place d'actions de prévention.

Organisés par secteurs afin de responsabiliser et de valoriser leurs activités, les policiers des unités territoriales sont entrés en contact et ont créé de nouveaux liens avec des personnes clés, tels que les concierges et les commerçants, pour ne citer que ces deux exemples. Ce réseautage permet aux agents d'identifier rapidement toutes les problématiques liées aux secteurs dont ils ont la charge.

En plus de l'activité susmentionnée, le personnel de la section territoriale a collaboré avec celui de l'unité prévention afin de mener des campagnes de prévention, liées à la circulation routière, à la criminalité et aux incivilités. Il a également participé au service d'ordre et assuré une présence préventive lors de manifestations locales ou régionales, sans oublier les rencontres du Lausanne HC.



Cérémonie d'assermentation du 26 mars 2015  
à Chavannes-près-Renens

### Activité sur le territoire d'Ecublens

Pour la Commune d'Ecublens, le personnel de la section territoriale est intervenu dans plusieurs approches en résolution de problèmes. Par exemple, il a œuvré à trouver des solutions face aux problèmes de stationnement sauvage des véhicules de parents d'élèves, lors des entrées et sorties des classes, sur les lieux des différents collèges de la Commune. Une forte contribution a aussi été apportée à l'évacuation d'un parking dans lequel plus d'une centaine de véhicules abandonnés se trouvaient. Enfin, l'étude de nouvelles solutions, en partenariat avec les services communaux, face à la problématique récurrente de jeunes occupant les espaces de la buvette du Croset et y commettant des dommages, a mobilisé les ressources de l'unité territoriale.

### Service de la signalisation

En 2015, à Ecublens, le Service de signalisation est intervenu à une reprise à la suite d'accidents de la circulation. 175 interventions ont été réalisées sur des chantiers, particulièrement dans le cadre de la requalification des chemins du Bochet et du Villars, ainsi que la création d'un giratoire au chemin de la Pierre. Les policiers sont

également intervenus lors de 29 manifestations, dont Balélec, Equi-no'X, la fête des écoles et la fête nationale du 1<sup>er</sup> août. Enfin, 100 interventions ont été réalisées, notamment pour la pose de signalisation et de compteurs routiers.



Stand prévention vélos électriques, juin 2015

**Statistiques pour Ecublens**

Les chiffres, ci-après, sont extraits du rapport de gestion de la POL.

**Activité générale de la POL**

Evénements 1'268	Assistance	382
	Lésion corporelle / bagarre	38
	Domage à la propriété	106
	Incendie	9
	Infraction à la Loi sur les étrangers	11
	Appréhension / arrestation	30
	Trouble de la tranquillité / nuisance	180
	Stupéfiants	12
	Violence domestique	12
	Prévention	488
Vols / cambriolages 297	Brigandage	-
	Vol simple	87
	Vol par effraction	60
	Vol par effraction véhicule	10
	Vol introduction clandestine	13
	Vol qualifié	60
	Vol véhicule	67
Circulation 253	Contrôle circulation	136
	Accident	76
	Infraction à la Loi sur la circulation routière	23
	Ivresse / conduite sous stupéfiants, médicaments	18

**Police de proximité**

Unité Trafic	Infractions radar	Nombre de contrôles	84
		Véhicules contrôlés	18'942
		Véhicules en infraction	1'754
		% d'infractions	9.26 %
	Infractions surveillance automatique du trafic	Nombre de contrôles (durée moyenne 1 semaine)	28
		Véhicules contrôlés	2'680'993
		Véhicules en infraction	1'934
		% d'infractions	0.07 %
	Signalisation	Interventions	305

**Police administrative**

Commission de police	Audiences	8	
	Ordonnances pénales dans la commune*	Domaine privé	714
		Domaine public	326
Amendes d'ordre délivrées	Circulation et stationnement	2'491	
Naturalisa- tions	Nombre de rapports rédigés	Naturalisations ordinaires	43
		PV d'audition	1
		Rapports SPOP	-
		Autres rapports	2

Notifications	Commandements de payer reçus	768	
	Mandats reçus	40	
Police du commerce	Total des manifestations : 339	Janvier	8
		Février	14
		Mars	30
		Avril	38
		Mai	41
		Juin	35
		Juillet	11
		Août	10
		Septembre	25
		Octobre	31
		Novembre	40
		Décembre	56
	Contrôles établissements publics	34	

\* Une ordonnance pénale fait notamment suite à :

- Une amende d'ordre qui n'a pas été payée dans les délais légaux (30 jours).
- Une plainte sur terrain privé (par exemple parking devant un immeuble).
- une dénonciation sur parking privé ouvert au public (par exemple parking d'un magasin).
- Un rapport de Police, de Gendarmerie, de l'Office vétérinaire, des douanes, etc., dénonçant une infraction régie par le Règlement général de police (miction sur la voie publique, dépôt de sacs d'ordures hors des containers, etc.).

L'ordonnance pénale est notifiée par courrier recommandé au contrevenant. Elle indique, entre autres, les faits reprochés et la sanction (amende et émoluments). Enfin, l'ordonnance pénale « publique » sanctionne toutes les infractions se déroulant sur le domaine public et les ordonnances pénales « privées » celles se déroulant sur le domaine privé.



Formation continue, septembre 2015

◆ ◆ ◆ ◆